

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DROME

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Fontaine sous la Présidence de Jean-Michel CATELINOIS, Maire

Nombre de Membres

afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
29	29	23 dont 5 procurations

Présents : MM. Mmes CATELINOIS – FAYOLLE - BESSIERE - ROLLET – ARANEGA – RIVIERE – BRUN – LOVERINI – LORD – MARTINAND - TERRAS – BERNARD – FORCUIT - HURBIN - GLEIZE - MAIGRE – DEPIERRE – VALLA - ENTAT – de DIANOUS – PERILLON – GONZALEZ - PECHERAND

Absent : Mme Christine BARSUMIAN

Absents ayant donné procuration :

Mme Chantal BELEZY procuration à Mme ARANEGA
M. Bernard LACOTTE procuration à M. FAYOLLE
Mme Catherine SEGUIN procuration à Mme LORD
Mme Sylvie MORIN procuration à M. CATELINOIS
Mme Rita BETRANCOURT procuration à Mme BESSIERE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte FORCUIT

Date de la convocation : **10 décembre 2021**

Affichage après transmission au représentant de l'Etat

OBJET (25) : DEMANDE D'AVIS – DEMANTELEMENT DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE (INB) N°157

Rapporteur : Véronique HURBIN

Madame Véronique HURBIN fait part à l'assemblée délibérante que la Préfecture du Vaucluse a transmis un dossier pour avis concernant le démantèlement de l'installation nucléaire de base (INB) n°157 dénommée « base Chaude Opérationnelle du Tricastin (BCOT) »,

VU les articles R593-20 et R593-21 du code de l'environnement relatifs aux installations nucléaires de base,

VU la demande d'avis de la Préfecture du Vaucluse par courrier du 18 novembre 2021,

VU l'avis de l'autorité environnementale du 18 novembre 2021,

Accusé de réception en préfecture
026-212603245-20211216-CM161221D25-DE
Date de télétransmission : 18/12/2021
Date de réception préfecture : 18/12/2021

La commission Aménagement de l'espace qui s'est réunie le 6 décembre 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal est appelé à formuler son avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le démantèlement de l'installation nucléaire de base (INB) n°157 dénommée « base Chaude Opérationnelle du Tricastin (BCOT) »,

- **DIT** qu'aucune observation n'est formulée par le Conseil Municipal.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Jean-Michel CATELINOIS

